LA REVUE DES AVÉENS

KELAOUENN SANTTEVEIZ

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2022
167

saint-ave.bzh

PLONGEZ AU CŒUR DE L'ÉTÉ !

SAINT-AVÉ
SANT-TEVE

P6 GILLES CHARLOIS REJOINT LA POLICE MUNICIPALE
P16-17 BUDGET PARTICIPATIF : 2ÈME ÉDITION
P18-19 ÉQUIDETRESSE AUX PETITS SOINS DES ANIMAUX

SOMMAIRE

© Michel Jamoneau

© CRR architecture

INSTANT'AVÉ 4

ACTUALITÉS

Gilles Charlois rejoint la police municipale **6**

Les nouveaux habitants ont été accueillis **7**

Le repas des aînés en octobre 2022 **8**

Dossier 8

PLONGEZ AU CŒUR DE L'ÉTÉ !

Des concerts, des spectacles, des barbecues 8

Arpentez les chemins de randonnée 9

(Re)découvrez les pépites de notre patrimoine ! 9

Prenez l'air à Saint-Avé ! 10

Faites une escapade à vélo 12

Trois questions à... Yannick Cadiou 13

LA VILLE À VOTRE SERVICE

Le frelon asiatique, un prédateur des abeilles **14**

Pôle sportif de Kerozer: début des recherches archéologiques **15**

Budget participatif : 2ème édition **16-17**

ILS FONT LA VILLE

Équidetresse aux petits soins des équidés et autres compagnons ! **18**

Bienvenue aux nouvelles entreprises **19**

Iris écrit une trilogie de fiction **20**

Le TélAvéthon se renouvelle **21**

EXPRESSIONS 22

Saint-Avé, solidaire et durable

L'Avenir avec nous

EnVie d'un Nôtre Monde

PRATIQUE 23

Canicule : adoptez les bons gestes

Travaux de jardinage : les horaires à respecter

CETTE REVUE EST LA VÔTRE
Si vous souhaitez soumettre une idée de sujet pour la revue d'octobre-novembre-décembre 2022, veuillez adresser vos éléments (texte et photo) avant le 12 août 2022 au service communication.
Pour signaler un problème de réception de la revue : 02 97 60 70 10 – communication@saint-ave.fr

SAINT-AVÉ SANT-TEVE

Directeur de publication : Anne Gallo / Responsable de la rédaction : Yannick Scanff / Comité de rédaction : Sébastien Le Brun, Nicole Thermet, Morgane Le Roux, Didier Maurice, Yannick Cadiou, Laurent Le Maux, Elisabeth Tusseau / Rédaction : Christelle Lanoë, Manon Laudren, Mélodie Jégouzo, Axel Robin / Charte graphique, conception : Vincent Hélye / Réalisation : Acis&Galaté / Photo couverture : Michel Jamoneau / Impression : Imprimerie Imprigraph - Tirage : 6 200 exemplaires sur du papier PEFC provenant de forêts gérées durablement / Dépôt légal : 1891 -2ème trimestre 2022 / Distribution : Vannes relais.

facebook.com/ville-de saint-ave facebook

ÉDITORIAL

© A. Heilgenoarch - Préfecture du Morbihan

CET ÉTÉ, ON PREND L'AIR À SAINT-AVÉ !

L'été qui se profile sera l'occasion de faire un pari : celui qu'il n'y a pas de meilleur endroit pour se ressourcer que près de chez soi ! Lors des Jeudis de l'été qui se déplaceront de quartier en quartier, nous pourrons découvrir des artistes venus d'ailleurs, qui nous inviteront au voyage mais aussi à nous découvrir.
Admirer nos chapelles, flâner le long des landes de Kerbotin, de nos rivières ou au bois de Kerozer, déguster les produits de notre terroir que mettent en valeurs nos artisans et commerçants, le tout à vélo et munis d'un guide : c'est la promesse de l'Escapade du Golfe, qui vise à valoriser et tisser un lien entre les Stations Vertes de notre territoire.
Vous serez transportés par la grande enquête du Mys'Terre du Golfe qui vous permettra aussi de partir à l'aventure, à pied ou à vélo, en famille ou entre amis !
Enfin, vous pourrez contribuer à ce voyage : depuis quelques semaines, la commune a lancé son permis de végétaliser, qui vous permet d'investir l'espace public pour en faire un véritable jardin partagé.

Très bel été à toutes et tous !

MONET DA AVELIÑ E BENN EN HAÑV-MAÑ E SANT-TEVE !

En hañv-mañ 'za e c'hellimp lakat koustele emañ e-tal du-mañ al lec'h gwellañ evit distroiñ d'ar vammenn !
Bep Yaou e-pad an hañv e vo kinniget deoc'h monet a garter da garter d'ober anavedigezh get arzourion daet a lec'h arall d'hor c'houviiñ da veajiñ ha d'ober anavedigezh genimp-ni hon-unan ivez.
Bamiñ dirak hor chapelioù, donet àr ho koar a-hed lanneier Kerbotin, a-hed hor rivieroù pe e koad Kerrozerc'h, tañva produoù ag an terouer laket àr-wel get hon artizaned ha kenwerzhourion, àr varc'h-houarn ha get un ambrouger : setu petra a ginnig deoc'h Troiad ar Mor Bihan evit talvoudekaat ha skoulmiñ liammoù etre Kêrioù Glas hor c'hornad.
Gellet e vo gober enklask bras Mys'Terre ar Mor Bihan evit redek an avantur àr-droad pe àr velo, get kerent pe mignoned !
Ha c'hwi a c'hello bout lodek er veaj-se ivez : a-c'houde un nebeud sizhunioù emañ bet roet lañs get ar gumun d'an aotre glasveziñ, evit roiñ tro deoc'h da ac'hubiñ an tachad foran evit kempenn ur gwir liorzh voutin etre an dud.

Hañvad brav-kaer deoc'h-razh a-bezh !

Anne Gallo
Maire de Saint-Avé
Maerez Sant-Teve

Le Conseil municipal se réunira mercredi 6 juillet et jeudi 22 septembre 2022. Les séances sont publiques. Elles seront retransmises en direct sur Facebook : @Ville de Saint-Avé. Retrouvez toutes les délibérations du conseil municipal sur : saint-ave.bzh

© Alexis Tsvetoukhine

Course de caisses à savons : une 1ère édition réussie !

L'Union des entrepreneurs de Saint-Avé a proposé dimanche 15 mai sa première course de caisses à savon « Caisse'Avé ». 19 participants ont customisé leurs bolides et dévalé la rue du Général de Gaulle. De très nombreux spectateurs étaient présents pour encourager les coureurs. Bravo à Anthony Rousseau qui a remporté la course, avec un temps record de 37 secondes.

Un après-midi olympique à L'albatros

Le 22 avril dernier, près de cinquante enfants ont participé à l'après-midi olympique. Hand-ball, foot, basket, rugby, boxe et athlétisme ont mis au défi les enfants lors de cette journée sportive. Le Conseil municipal des enfants a initié le projet et organisé la rencontre.

Les écoles publiques font leur carnaval

Les enfants des écoles Anita Conti et Julie Daubié ont défilé dans les rues de Saint-Avé. Rythmés par les binious et les tambours, enfants, parents, professeurs et même habitants des alentours étaient heureux de retrouver ce rendez-vous traditionnel.

Le Salon des artistes est de retour

Les 30 avril et le 1er mai derniers avait lieu la 3ème édition du Salon des artistes. 14 artistes avéens ont exposé leurs œuvres, pour le plus grand plaisir des curieux et des passionnés d'art. Peintures, sculptures, céramiques et photographies ont investi l'Espace Jean Le Gac le temps d'un week-end.

© Alexis Tsvetoukhine

L'Ar Redadeg traverse Saint-Avé !

Samedi 28 mai, l'Ar Redadeg a traversé la commune. Cette course à pied est destinée à populariser la pratique de la langue bretonne. Cette année, elle a relié Vitré à Vannes. Les coureurs se sont passés le relai devant les spectateurs venus les encourager.

Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai, le Maire, des représentants d'associations d'anciens combattants, des militaires, des représentants de la société civile, des enfants du Conseil municipal des enfants et du Conseil municipal des Jeunes ont rendu hommage à toutes les générations de la seconde Guerre Mondiale.

© Alexis Tsvetoukhine

Le printemps du marché bio

Le marché bio a fêté le printemps. Producteurs et artisans étaient présents, place Notre-Dame du Loc. Les nombreuses animations ont ravi petits et grands. Parmi elles : balade à dos d'ânes, jeux bretons, vente de galettes et de crêpes.

COMMENT STATIONNER EN « ZONE BLEUE » ?

Saint-Avé dispose de plusieurs places de parking règlementées, dites « zones bleues », dans le centre-ville. Elles favorisent le stationnement à proximité des commerces et services en permettant une rotation des véhicules.

Une zone bleue autorise le stationnement gratuit d'une durée d'1h30 maximum, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 9h à 12h (sauf jours fériés). Un disque européen, qui indique l'heure d'arrivée, doit être placé lisiblement derrière le pare-brise.
Les zones bleues, signalées par des panneaux, sont situées places François Mitterrand, de l'Église, de l'Hôtel de Ville, des Anciens Combattants, Notre-Dame du Loc, place et rue Duguesclin, et rue du Four.
Le stationnement situé le long de la rue Bossuet est limité à 20 minutes et fait l'objet d'un marquage au sol spécifique.
Pour stationner plus d'1h30, il est recommandé d'utiliser le parking du Dôme, situé à deux minutes à pied du centre-ville. En cas d'absence du disque, la règlementation nationale fixe le montant de la contravention à 35 €.

GILLES CHARLOIS REJOINT LA POLICE MUNICIPALE

Gilles Charlois, policier municipal, a rejoint la collectivité en mai dernier. Il exerce ses missions avec Bruno Le Fur.

Gilles Charlois a débuté sa carrière en 2005, en tant qu'agent de surveillance de la voie publique (ASVP), avant de devenir policier municipal en 2009. Originaire de la région parisienne, il a exercé ses fonctions durant 17 ans à la police municipale de la commune d'Orsay, dans le département de l'Essonne.
C'est un rapprochement familial qui le conduit à s'installer dans la région, et à rejoindre Bruno Le Fur, responsable de la police municipale. *« Même si je connaissais un peu la Bretagne, je découvre le territoire »*. Gilles Charlois apprécie particulièrement le service et le contact avec la population. *« J'aime travailler sur le terrain, aller à la rencontre des habitants et des commerçants, dialoguer avec eux, faire de la prévention et de la pédagogie »* précise-t-il. *« J'ai hâte de travailler avec les écoles, les collègues des services municipaux, la gendarmerie, les bailleurs sociaux, notamment dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance »* conclut-il.

CONTACTS
Police municipale : 02 97 60 60 92

Gilles Charlois, à gauche, a rejoint la police municipale de Saint-Avé, aux côtés de Bruno Le Fur, à droite.

Un départ en vacances en toute tranquillité

Vous partez en vacances ? La police municipale peut surveiller votre domicile en votre absence. Il suffit de signaler votre départ à l'avance. Rendez-vous à l'accueil de la mairie, pour remplir et signer un formulaire de demande. Il est possible de trouver et pré-remplir ce formulaire sur **service-public.fr**.

© Alexis Tsvetkoukine

LES NOUVEAUX HABITANTS ACCUEILLIS

Plus de 60 Avéens, installés à Saint-Avé en 2019 et en 2020, ont été accueillis le 16 mai dernier en mairie. La cérémonie d'accueil, qui a lieu habituellement tous les ans, n'avait pas pu être honorée depuis deux ans, en raison du contexte sanitaire.
Après une visite guidée de la commune en bus, avec la découverte des lieux emblématiques, les habitants ont été conviés en mairie. Autour d'un verre, cet accueil a été l'occasion de rencontrer les élus et de découvrir les projets et les services de la Ville.

Vous avez emménagé entre janvier 2021 et août 2022 ?

La prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Avéens aura lieu samedi 15 octobre 2022. Elle accueillera les Avéens qui ont emménagé entre janvier 2021 et août 2022.
Pour participer : inscriptions auprès du service communication : 02 97 60 70 10 – communication@saint-ave.fr

Le repas des aînés en octobre 2022

Après deux éditions annulées en raison du contexte sanitaire, deux sessions du traditionnel repas des aînés seront organisées, le samedi 1er et le dimanche 2 octobre, à l'Espace Jean Le Gac. Près de 900 convives seront invitées pour l'occasion. Le repas est réservé aux habitants de la commune et âgés, au 1er octobre 2022, de 78 ans ou plus.
Si vous êtes concerné, vous devriez recevoir une invitation par courrier au début du mois de septembre. Dans le cas où vous ne l'auriez pas reçue, vous êtes invité à vous rapprocher du CCAS pour vous inscrire. Vous serez convié le samedi ou le dimanche en fonction de votre lieu de résidence sur la commune. Il est possible de venir accompagné d'une personne. Le repas de l'accompagnant sera facturé 25 €.

CONTACT
02 97 60 69 51 – ccas@saint-ave.fr

Signaler un incident aux services de la commune

Voirie, espaces verts, mobilier urbain, signalisation… Si vous constatez une anomalie sur l'espace public, vous pouvez le reporter de manière simple sur **saint-ave.bzh**, en cliquant sur « signaler un incident » dans la rubrique « en un Clic » sur la page d'accueil. Il est possible de joindre une photo.
Les services municipaux interviendront en cas de besoin.

© Alexis Tsvetkoukine

Forum des associations et des bénévoles

Les associations vous donnent rendez-vous samedi 3 septembre, de 9h à 16h, au complexe sportif du centre-ville, dans les salles Pierre Le Nouail et Jo Le Drévo, pour le forum des associations et des bénévoles. Inscrivez-vous aux activités proposées par près de 60 associations culturelles, sportives et humanitaires !

Dossier

PLONGEZ AU CŒUR DE L'ÉTÉ !

L'été est là. C'est le moment d'en profiter. Idées balades et activités gratuites, retrouvez dans ce dossier une sélection de sorties facilement accessibles près de chez vous !

Des concerts, des spectacles, des barbecues

Les animations estivales sont de retour ! Après deux années perturbées, les Jeudis de l'été reviennent à la normale. Barbecues et spectacles gratuits dans les villages et quartiers de Saint-Avé sont au rendez-vous chaque jeudi de juillet et août. Au programme : acrobaties aériennes et à vélo, musiques actuelles, cirque déjanté, danse, fest-noz… Deux rendez-vous à destination des plus jeunes sont programmés avec les Conseils municipaux des enfants et des jeunes. Rendez-vous le 7 juillet, sur le Mail, pour l'ouverture du bal, avec la compagnie Bringuebal, suivie du traditionnel feu d'artifice.

La médiathèque Germaine Tillion vous invite à rejoindre l'aventure avec Idéfix et ses fidèles amis, pour la 8ème édition de « Partir en livre ». Atelier créatif, atelier philo, mini-ciné, guirlande participative… Quatre rendez-vous, pour petits et grands, placés sous le signe de l'amitié et du plaisir de lire ensemble sont programmés, dans le patio de la médiathèque.

© Alexis Tavitoukhine

© Michel Jamoneau

Les circuits des Étangs et du Bois de l'Étoile sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Arpentez les chemins de randonnée

Saint-Avé regorge d'endroits pour marcher et découvrir, au détour des chemins, les richesses du patrimoine avéen (rivières, paysages, chapelles, manoirs, moulins, puits…). Cinq circuits de randonnée balisés, et de différents niveaux de difficultés permettront aux randonneurs débutants, comme aux chevronnés, mais aussi aux familles, d'y trouver du plaisir. À noter que les circuits du Bois de l'Étoile et des Étangs sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

PRATIQUE

Les plaquettes des chemins de randonnée sont disponibles gratuitement, en mairie, et téléchargeables sur le site internet de la Ville : **saint-ave.bzh**

Classée monument historique, la Chapelle Notre-Dame du Loc renferme plusieurs richesses, parmi lesquelles une remarquable croix de chancel.

© Michel Jamoneau

Découvrez ou redécouvrez les pépites de notre patrimoine !

La Chapelle Saint-Michel abrite une charpente en bois, des sablières sculptées et une statue en bois.

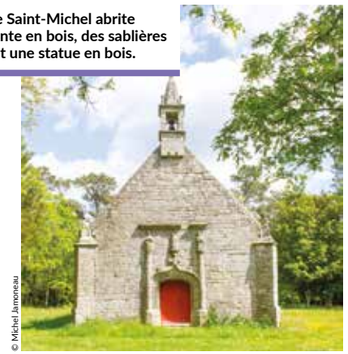

© Michel Jamoneau

Chaque été, la Ville avec les associations des Amis des chapelles proposent des visites de deux édifices religieux.

La chapelle Notre-Dame du Loc, située sur la place du même nom est classée monument historique. Elle renferme notamment une remarquable croix de chancel, des sablières, des retables en granit et en albâtre, ainsi qu'une formidable collection de statues polychromes, dont la Vierge à l'Enfant, récemment restaurée.

Petit joyau niché au creux d'un cadre verdoyant, la chapelle Saint-Michel est située au nord de la ville sur une ancien site d'occupation romaine. À voir, les sculptures autour des portes du midi et de l'est : sirène, buste humain, saints… Perdue au fond du vallon, en contre-bas, se trouve une fontaine. De l'extérieur de la chapelle, on découvre un joli point de vue sur le Golfe du Morbihan.

PRATIQUE

- **Visites de la chapelle Notre-Dame du Loc**
  Du 15 juillet au 15 août, les mardi, jeudi et samedi de 15h à 18h
- **Visites de la chapelle Saint-Michel**
  Tous les dimanches de juillet et août, de 15h à 18h

PRENEZ L'AIR À SAINT-AVÉ !

© Michel Jamoneau

Où pique-niquer ?

Déjeuner ou prendre le goûter au grand air, ça vous dit ? À Saint-Avé, des tables sont à votre disposition dans plusieurs parcs et espaces naturels.

© Michel Jamoneau

Tu tires ou tu pointes ?

Situé au lieu-dit Le Poteau, le Boulodrome est composé d'une vingtaine de terrains extérieurs, en accès libre, pour la pratique de la boule bretonne.

Où faire du sport ?

Le beau temps est là. C'est le moment de se (re)mettre au sport ! À Saint-Avé, de nombreux endroits permettent de faire du sport à son rythme, à grandes foulées ou à petits pas. Il existe notamment deux parcours santé aménagés, avec parfois des appareils de fitness, en accès libre.

© Michel Jamoneau

© Michel Jamoneau

Le saviez-vous ?

Derrière les imposantes façades de l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM), rue de l'hôpital, se cache un joli parc paysager de 5,7 hectares. Boisements, landes, prairies fleuries, le parc abrite un véritable réservoir de biodiversité. Un parcours santé de 2,2 km, aménagé pour permettre aux usagers de profiter des bienfaits du contact avec la nature, est ouvert à tous. N'hésitez pas à aller vous y balader !

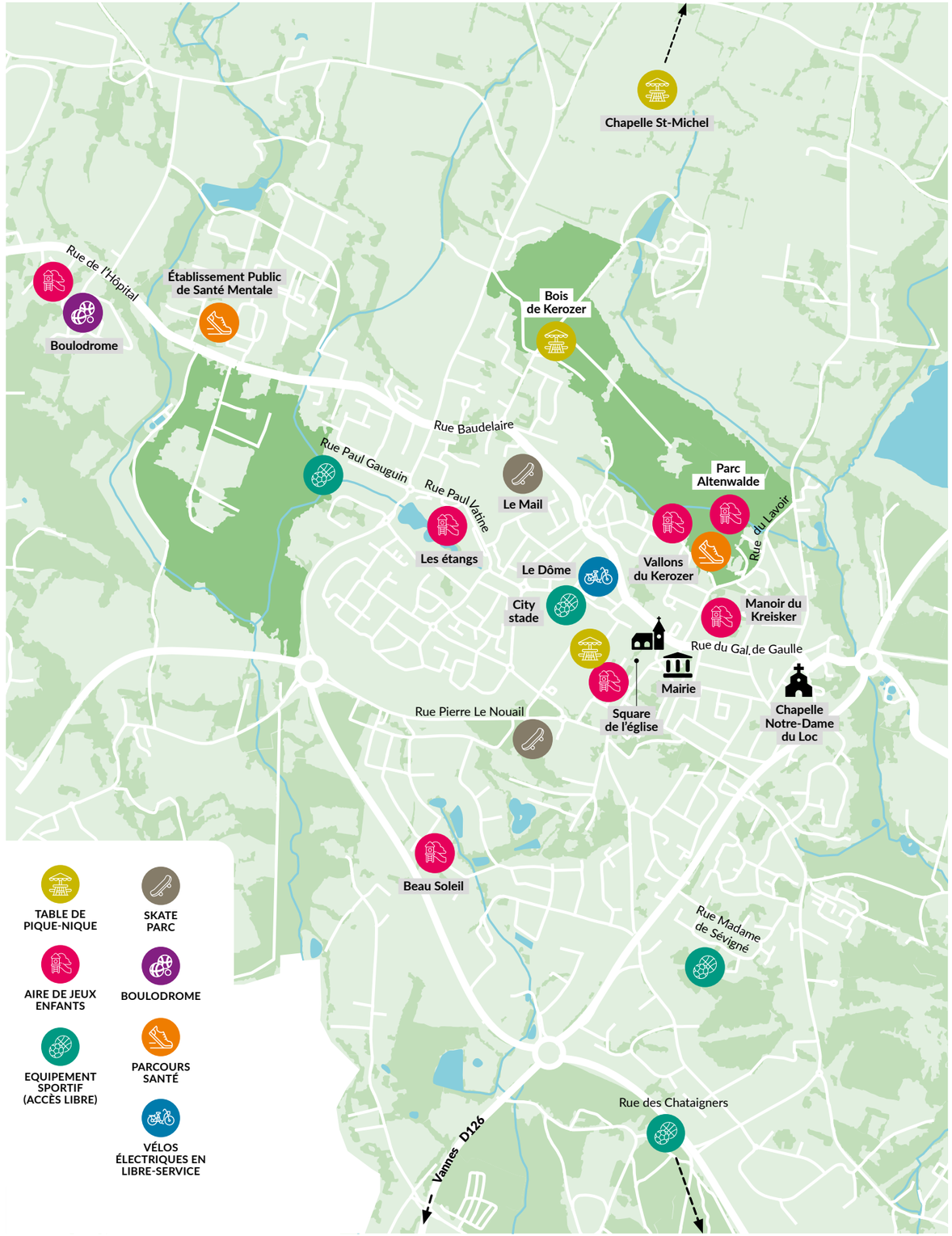

FAITES UNE ESCAPADE À VÉLO

Envie de vert, de patrimoine et d'un peu d'exercice physique ? Cet été, faites une escapade à vélo. 12 circuits sont proposés sur les six communes « Station Verte » de l'agglomération de Vannes, dont deux à Saint-Avé. Enfourchez votre vélo, c'est parti !

© Michel Jamoneau

LOUER UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Pas de vélo ? Un service de vélos à assistance électrique en libre-service est à votre disposition, près du Dôme. À la journée ou à l'année, vous pouvez utiliser les vélos pour vos balades ou vos déplacements quotidiens. Comptez 2 € pour le Pass 1 jour (valable le jour de l'achat), et 28 € pour un Pass annuel, puis payez en fonction de l'utilisation. Les 45 premières minutes sont gratuites.

PRATIQUE

Abonnement en ligne : **veloceo.kiceo.fr** ou à Infobus, place de la République à Vannes.

Deux circuits de 8 et 16 kilomètres vous sont proposés à Saint-Avé. Au départ de l'Echonova, partez à la découverte de l'arrière-pays du Golfe du Morbihan, et remontez le temps, en passant à proximité des sites remarquables de la commune (briqueterie, ancienne voie de chemin de fer, gare, chapelles, moulins, manoirs…). Au fil des kilomètres, découvrez un paysage varié et préservé (landes typiques, bois ou forêts, rivières…).
En chemin, profitez d'une pause gourmande pour vous restaurer ou vous rafraichir de produits locaux auprès des commerces et producteurs répertoriés sur le guide.
Le niveau est facile et adapté aux familles avec enfants.
Les circuits sont répertoriés sur les applis Open Runner et Géovélo, pour vous repérer et vous guider tout au long de votre promenade.

PRATIQUE

Les escapades à vélo sont proposées par l'agglomération, dans le cadre de la Fête de l'éco-tourisme de Station Verte. Retrouvez les 12 circuits des « Stations vertes » des communes participantes (Saint-Avé, Sulniac, Grand-champ, Arradon, Elven, Plescop) sur **golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh.**

Jeu concours !

Jusqu'au 30 septembre, participez au jeu concours en vous prenant en photo dans les cadres mis à disposition sur les différents circuits et adressez votre plus belle photo à GMVa. À gagner : un beau panier garni !

© Michel Jamoneau

Saint-Avé au vert et à la mer

Envie de piquer une tête ? À vélo (pour les plus sportifs) ou en bus, il est possible de rejoindre rapidement les plages du Golfe du Morbihan. Le dimanche, la ligne D3 vous amène à Conleau. En semaine, il faut prendre les lignes 4 ou 7, en correspondance avec la ligne 1, à la République à Vannes. Au départ du centre-ville de Saint-Avé, la ligne 7 vous amène en 50 minutes à la plage de Port Anna, à Séné.

PRATIQUE

kiceo.fr

Embarquez à bord des Petits passeurs !

D'avril à octobre, deux liaisons maritimes saisonnières permettent de rejoindre, en une traversée de quelques minutes, Séné et la Presqu'île de Rhuys (Saint-Armel), depuis Vannes (Conleau). Idéal pour une sortie avec les enfants, une balade à vélo, une randonnée.

PRATIQUE

Tarifs : Aller simple 2 € - Aller/retour 3 €.
Connexion possible avec le réseau de bus Kicéo.
golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

Géovélo, une appli pour faciliter les déplacements à vélo

Que permet Géovélo ?
Via l'application mobile ou le site internet, vous pourrez calculer / planifier votre itinéraire vélo qu'il soit à vocation utilitaire ou touristique avec la proposition de quelques boucles pour découvrir le patrimoine qui vous entoure par exemple. Cette application vous permettra également de bénéficier d'un guidage en temps réel, de connaître les services vélos à proximité (stations de gonflage-réparation, stationnements sécurisés, stations Vélocéo…) ou encore de signaler des anomalies.
Alors tous en selle pour tester cette nouvelle appli disponible dès à présent sur le territoire !

Hissez les voiles et prenez le large !

En solitaire ou à plusieurs, le 47°Nautik propose des stages de voile et sports nautiques adaptés aux envies et attentes de chacun. Stage mini-kids été à partir de 4 ans, stage de catamaran, dériveur…

PRATIQUE

Retrouvez l'offre de l'école de voile et des trois bases nautiques du Golfe du Morbihan (Baden, Arradon, Séné) sur **47nautik.com**

© Yoann Marot

PARTEZ À L'AVENTURE AVEC MYS'TERRE DU GOLFE

Le jeu d'aventures grandeur nature, Mys'terre du Golfe, vous propose de résoudre le secret des eaux ensorcelées. Énigmes, casse-têtes, messages codés… Un jeu grandeur nature proposé par Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, une expérience immersive et ludique à la découverte de lieux historiques et patrimoniaux.

PRATIQUE

Des livrets de jeux, pour mener l'enquête sont disponibles à l'office de tourisme et en points de dépôt (voir la liste sur **golfedumorbihan.bzh**) - Gratuit - Ouvert à tous.

© Michel Jamoneau

3 QUESTIONS À

Yannick Cadiou

3ème adjoint chargé de l'action économique, du tourisme et de l'action culturelle.

QUE NOUS PROMET CET ÉTÉ À SAINT-AVÉ ?

Il sera marqué par le retour des Jeudis de l'été et le plaisir de se retrouver, lors de ces rendez-vous traditionnels, mais aussi des nouveaux rendez-vous, comme « patio plage » à la médiathèque. Après deux années particulières, nous espérons retrouver un public nombreux lors de ces moments conviviaux qui sont aussi l'occasion de présenter, au plus grand nombre, une offre culturelle variée et de qualité.

SAINT-AVÉ EST LABELLISÉE « STATION VERTE ». QU'APPORTE CETTE RECONNAISSANCE AUX AVÉENS ?

L'objectif de Station Verte, 1er label d'écotourisme en France, est de valoriser le patrimoine, mettre en avant nos atouts, sans développer le tourisme intensif, mais en travaillant sur la qualité d'accueil, à la fois pour les gens de passage mais, aussi, et avant tout pour les Avéennes et les Avéens. Ce label nous permet de prendre part à des manifestations comme la Fête de l'éco-tourisme au printemps ou la Fête du Terroir à l'automne. Les Escapades à vélo, nouveauté de l'été, sont une nouvelle occasion de se réapproprier notre territoire en découvrant ou en redécouvrant des endroits emblématiques à côté desquels nous pouvons passer sans forcément les identifier (la Briqueterie, le Manoir de Rulliac, etc.).

UN LIEU QUE VOUS AFFECTIONNEZ À SAINT-AVÉ ?

L'esplanade Louis Thomas, sur la place Notre-Dame du Loc, bien sûr. Nous avons eu le temps de l'inaugurer, mais pas de la faire vivre, en raison de la pandémie. Les deux rendez-vous des Jeudis de l'été, les Musicales du Golfe, les petits concerts de l'été à la chapelle, sont autant d'événements qui animeront la place tout au long de l'été !

LE FRELON ASIATIQUE, UN PRÉDATEUR DES ABEILLES

POURQUOI LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE ?
C'est un prédateur redoutable pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il menace directement la biodiversité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

34 NIDS ont été découverts et

26 ont pu être détruits en 2021. Un chiffre en baisse de 40 % par rapport à 2020 à Saint-Avé.

OÙ SE CACHENT LEURS NIDS ?
Contrairement à une idée repandue, les nids de frelons asiatiques ne se trouvent pas majoritairement dans les arbres (30 % des cas), mais dans les appentis, les garages, sous les toits, en ville comme en campagne.

COMMENT EMPÊCHER LES FRELONS DE FAIRE LEUR NID ?
En fabriquant des pièges et en les posant entre le mois de mars et la fin du mois de mai. Un tutoriel vous explique comment fabriquer vos pièges sur **saint-ave.bzh**.

366 REINES ont été capturées début juin 2022 par les pièges posés par la Ville dans les espaces verts.

Ne jamais tenter de détruire le nid soi-même

À QUOI RESSEMBLE-T-IL ?
Avec ses trois centimètres de long, le frelon asiatique est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange, et les pattes sont jaunes aux extrémités, ce qui fait qu'on l'appelle parfois frelon à pattes jaunes.

FRELON ASIATIQUE

FRELON EUROPÉEN

QUAND ET COMMENT DÉTRUIRE UN NID ?
Entre le 1er mai et le 30 novembre.

La Ville prend financièrement en charge une partie de l'intervention de destruction d'un nid.

PROCÉDURE
1. Je déclare la présence du nid en informant les services municipaux par téléphone au 02 97 60 70 10, à l'accueil de la mairie ou en ligne, sur **saint-ave.bzh**.
2. Un agent des services municipaux se déplacera sur le terrain pour constater la présence du nid et me remettra la liste des entreprises de désinsectisation habilitées à le détruire.
3. Je contacte une entreprise de désinsectisation.
4. Je fais constater la destruction du nid par les services municipaux. Une attestation me sera remise.
5. Je me fais rembourser une partie de l'intervention, à hauteur de 50%. Le montant est plafonné en fonction de la hauteur du nid. Je remplis le formulaire de demande de remboursement sur **saint-ave.bzh**.

© CRR architecture

COÛT DES FOUILLES : **661 000 € TTC**

PÔLE SPORTIF DE KEROZER: DÉBUT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

Après un diagnostic archéologique réalisé en fin d'année 2021 et la découverte de traces d'habitat datant de l'âge de bronze, le terrain qui accueillera le pôle sportif fait l'objet, cet été, de fouilles archéologiques complémentaires.

Le terrain du futur pôle sportif, situé entre l'allée de Kerozer et la rue Jacques Brel, se trouve à proximité du site romain du Camp de César et d'une ancienne voie romaine. Il s'étend sur plus de sept hectares. Comme dans tous les projets de cette ampleur, un diagnostic archéologique a été réalisé, fin 2021, par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), à la demande de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac). Les résultats de ce diagnostic ont révélé la présence de vestiges (antiquités, poteries, fosses antiques…) datant de l'âge de bronze (-1400 à -800 ans avant JC) et témoignant d'une occupation humaine à cette période.

Des fouilles prévues cet été

Suite à ce constat, la Drac a demandé à la Ville de Saint-Avé de réaliser des fouilles complémentaires, pour confirmer le diagnostic. Les fouilles seront réalisées par un opérateur scientifique agréé par le ministère de la culture, sur la base d'un cahier des charges rédigé par la Drac. L'objectif de ces fouilles vise à retracer et conserver une trace de l'histoire du site. Elles ont débuté fin juin et leur durée est estimée entre cinq et six mois. Elles pourront être prolongées en cas de découverte de sépultures. Sinon, un constat sera réalisé et les vestiges, après référencement, seront laissés sur place. Cela ne remettra pas en cause le projet d'aménagement du pôle sportif.

Début des travaux du Pôle sportif fin 2022

Aussi, quels qu'en soient les résultats, les travaux pourront démarrer au dernier trimestre 2022, dès l'accord de la Drac. En parallèle des fouilles, la Ville poursuit les études du bâtiment multisports, notamment pour l'équipement du site en panneaux photovoltaïques, et la maîtrise d'œuvre pour les travaux de 2ème phase.

PÔLE SPORTIF DE KEROZER
Le projet prévoit l'aménagement à Kerozer, rue Jacques Brel, d'un pôle sportif composé d'équipements de plein air et de salles de sports adaptés aux besoins des Avéens : un pôle football, un pôle athlétisme, un pôle sports de raquette, une salle multisports, un club-house, des vestiaires et parking… Les travaux se dérouleront en deux phases successives.

Budget participatif #2

VOUS PROPOSEZ, VOUS CHOISISSEZ, LA VILLE RÉALISE

Le budget participatif revient pour la seconde édition. Nouveauté 2022, tous les Avéens de plus de 11 ans peuvent proposer un projet. Comment participer ? Retrouvez toutes les informations pratiques pour proposer et voir se réaliser vos plus beaux projets !

Comment participez ?

Du 3 septembre au 16 octobre 2022

Déposez vos idées !

1 En solo ou à plusieurs, tous les Avéens de plus de 11 ans peuvent déposer un projet. Retrait et dépôt des formulaires du budget participatif sur le site internet de la ville ***jeparticipe.saint-ave.bzh***, à la mairie ou dans les services municipaux ouverts au public.

Novembre, décembre 2022, janvier 2023

Présélection et analyse des projets

2 Un comité de suivi composé des citoyens et d'élus étudie la recevabilité des projets déposés.
Tous les projets proposés sont publiés sur ***jeparticipe.saint-ave.bzh***.
Les projets non retenus reçoivent un avis motivé, qui est également publié sur internet.
Si le nombre de projets recevables dépasse 15, une présélection au cours de laquelle les porteurs de projets disposent chacun d'un droit de vote est organisée.

Les projets présélectionnés font l'objet d'une analyse technique, juridique et financière par les services municipaux. Si certains projets sont techniquement ou juridiquement irréalisables ou estimés supérieurs à l'enveloppe allouée, ils ne seront pas retenus.
Chaque projet est ensuite présenté de façon détaillée sur le site de la Ville.

Février 2023

Campagne de promotion des projets

3 En amont du vote, les projets sélectionnés feront l'objet d'une large communication auprès des Avéennes et des Avéens.

Mars 2023

VOTE

Votez pour vo(s) projet(s) favoris

4 Chaque Avéen de plus de 11 ans peut voter pour ses projets préférés.
Deux possibilités pour voter :
> En ligne, sur le site de la Ville : ***jeparticipe.saint-ave.bzh***
> En mairie, et dans certains services communaux, via des urnes mises à disposition.

Mars 2023 > 2024

Annonce des résultats, puis réalisation

5 Réunion publique de présentation des projets retenus.
La Ville s'engage à réaliser les projets retenus dans un délais d'un à deux ans maximums.

LES PROJETS LAURÉATS DE LA PREMIÈRE ÉDITION SONT EN COURS DE RÉALISATION

> Le **projet d'espace sport santé** (agrès de fitness) sera réalisé sur le Mail à côté du skate parc. La livraison est prévue à l'automne 2022

> Le **projet d'aire de jeux à Beausoleil** (deux buts de foot, paniers de basket, terrain de boules…) verra le jour au premier semestre 2023.

Quels projets ?

Pour être recevable, un projet pour le budget participatif doit être :

Un projet d'investissement

Un projet d'investissement correspond à un projet d'aménagement, de travaux, de rénovation ou à l'achat d'équipement, par opposition au fonctionnement (dépenses courantes, frais de personnel).

Exemple : acheter une balançoire est un investissement. Effectuer les contrôles réguliers de son installation et assurer son entretien relève du fonctionnement.

Un projet qui coûte moins de 50 000 €

Le budget participatif dispose d'une enveloppe annuelle maximale de 50 000 € pour la réalisation de projets.

Exemples :
> L'achat et l'installation d'un banc public coûte environ 700 €.
> L'achat et l'installation d'une petite aire de jeu (cabane avec un petit toboggan) sur une dalle avec un sol souple coûte environ 9 000 €.

Un projet d'intérêt collectif

Un projet qui s'adresse et bénéficie à tous ceux qui le souhaitent et non à une personne ou un petit groupe de personnes.

Exemple : créer une place de parking devant votre logement pour votre usage personnel n'est pas d'intérêt collectif.

Un projet situé à Saint-Avé et qui relève des compétences communales

Saint-Avé

La Ville peut investir uniquement sur son territoire et dans des domaines qui relèvent de ses domaines d'intervention : espaces verts, aménagement de l'espace public, citoyenneté, culture, sport, loisirs…

Exemple : la création d'un arrêt de bus ou d'une aire de covoiturage relève de la compétence de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération.

Une question ? Besoin d'aide ?

La Ville vous accompagne pour vous aider à formaliser votre projet :
jeparticipe@saint-ave.fr

PRATIQUE

Le règlement complet du budget participatif est consultable sur le site de la Ville : saint-ave.bzh ou en mairie.

© Anaïs Marchais - Tadam !

ÉQUIDÉTRESSE AUX PETITS SOINS DES ANIMAUX

En bordure du bois du Boulodrome, résidence des Pins, l'association Équidetresse accueille des animaux qui ont été maltraités ou abandonnés. Les bénévoles en prennent soin, espérant qu'ils puissent être ensuite adoptés par de nouveaux propriétaires. Rencontre.

LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE

Florence de Franceschi, présidente de l'association, et Marguerite, bénévole responsable des équidés, nous accueillent dans un petit écrin de verdure. Nellie et Blinis, deux juments, broutent tranquillement au soleil, comme les six ânes Rigolote, Fanfan, Unique, Haribo, Twister et Triskel. *« Équidetresse a été créée par Maria Martinez. Elle travaillait alors à la Société de Protection des Animaux (SPA) de Vannes. Les équidés n'y étaient pas pris en charge. L'association est née de la volonté d'offrir à tous les animaux en souffrance un lieu d'accueil et de soins »*, introduit Florence, qui a pris la présidence de l'association suite au décès de Maria, il y a bientôt deux ans. Depuis, de nouveaux pensionnaires ont rejoint les ânes et chevaux : 15 chats, une chèvre, quatre boucs et un agneau à biberonner ! *« Ils arrivent ici parce qu'ils ont été abandonnés, parce que leurs propriétaires sont décédés, ou bien sur décision judiciaire lors de cas de maltraitance »* poursuit Florence. Reconnue d'utilité publique, l'association collabore avec la SPA nationale et la Sacpa, une fourrière privée pour les animaux abandonnés sur la voie publique. C'est une seconde vie pour ces animaux en détresse, qui sont alors soignés et pris en charge par la vingtaine de bénévoles qui composent l'association.

L'équipe s'engage aussi dans l'éducation des animaux. *« Nous avons consacré la première année à voir si nous pouvions gérer l'éducation et le soin, avant de pouvoir placer les animaux »* confie Florence. Effectivement, c'est un travail à plein temps : trouver un maréchal-ferrant, faire intervenir un vétérinaire, gérer la nourriture, le foin et les câlins… Puis, dès que possible, les animaux sont adoptés par de nouveaux propriétaires. L'ânesse Rigolote et Fanfan, son fils, s'apprêtent d'ailleurs à rejoindre leur nouvelle famille d'accueil. Les nouveaux propriétaires sont accompagnés tout au long de l'adoption : visite des lieux, matériel, éducation…

Florence, à gauche et Marguerite, à droite, prennent soin de Nellie, l'une des jument ayant élu domicile à l'association.

DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS

Les bénévoles ont entre 17 et 77 ans. Tous les jours, l'un d'entre eux est obligatoirement présent dans le pré. *« Les bénévoles réguliers viennent une fois par semaine pour s'occuper des animaux, ramasser les crottins, leur donner à boire, s'assurer que tout se passe bien »* précise Marguerite. D'autres bénévoles complètent l'équipe lorsqu'il y a besoin de bricolage par exemple. *« Le lieu est magique, les animaux sont thérapeutiques »* poursuit Marguerite, véritable passionnée d'équidés. *« J'ai travaillé dans une écurie. Je respire cheval ! »* sourit-elle. Avec Emma et Léa, passionnées elles aussi, elle s'occupe de la sensibilisation des bénévoles. *« Voir un cheval qui va mal, ça s'apprend. Alors on partage nos connaissances »*.

Six bénévoles vont par ailleurs être formés comme enquêteurs de la SPA. *« Nous rencontrerons des propriétaires qui seraient soupçonnés de maltraitance ou d'abandon d'animaux. Cette formation nous apprendra à dialoguer lors des enquêtes »* précise Florence.

UNE AVENTURE HUMAINE

« C'est du temps, des angoisses, mais beaucoup de bonheur ! » précisent Marguerite et Florence en chœur. L'association souhaite développer ses parrainages, trouver des familles d'accueil pour ses protégés, collecter des fonds via des actions… Et bien-sûr, elle accueille avec plaisir tout bénévole, en particulier celles et ceux qui connaissent les équidés.

Une aire de goûter

Pour partager cette aventure au plus grand nombre, une aire de goûter a été installée à l'ombre des arbres, au milieu d'un pré, bien entourée des compagnons à quatre pattes. Et c'est bon pour le moral ! L'aire est ouverte tous les dimanches de 15h à 17h, sans rendez-vous.

CONTACT

Tel : 06 99 42 29 19
equidetresse@gmail.com
equi-detresse.jimdofree.com
Réseaux sociaux : @Equidetresse

RECHERCHE DE DONS ET PARRAINAGES

L'association fonctionne grâce aux dons. Les dons financiers des particuliers sont indispensables pour payer les frais, notamment vétérinaires. Les donateurs bénéficient d'un crédit d'impôt à hauteur de 66 % du montant du don. Plusieurs commerces locaux ont par ailleurs donné du matériel (cabanes, chaises,…), ou de la nourriture. Pour l'anecdote, près de 70 kilos de nourriture par jour ont été nécessaires pour nourrir Brioche, une truie de 250 kilos !

Ils s'installent

Julien, spécialiste en bière bretonne artisanale

Bienvenue à Julien Bleunven et à son entreprise *À nos mousses*, spécialisée en vente de bières bretonnes artisanales. Depuis peu, Julien se déplace avec sa caravane réfrigérée Beertruck et la met à disposition en location pour toutes festivités. Il propose également la vente de bière en ligne et sur les marchés de Saint-Avé le mardi et le dimanche, la vente de bière aux professionnels ainsi que l'organisation de soirées et d'ateliers de dégustation à domicile.

06 15 52 33 88 - contact@anosmousses.fr
anosmousses.fr

Bienvenue à Orange, parc d'activités de Saint-Thébaud

L'opérateur Orange s'est installé dans ses nouveaux locaux au 16 rue François Tanguy-Prigent. Les services de réalisation, production, déploiement, exploitation et maintenance des offres et produits Orange sont désormais regroupés dans l'Unité d'Intervention Ouest, à Saint-Avé.

Sophie Bossard, naturopathe

Installée au 2, rue des Frères Montgolfier depuis le mois d'avril, Sophie accompagne ses patients pour retrouver ou maintenir un bon état de santé. La naturopathie est utilisée pour prévenir des troubles ou des problèmes tels que l'arthrite, les troubles digestifs, l'anxiété et bien d'autres. Le premier rendez-vous consiste en un bilan pour comprendre le comportement, les besoins et les habitudes des patients. Par la suite, un programme personnalisé avec des pratiques naturelles est proposé.

2, rue des Frères Montgolfier
07 66 36 77 16 - naturosb@gmail.com
www.naturopathe-vannes-saintave-sene.fr

Bienvenue à Taxi Cloirec

Florence Cloirec propose ses services de taxi depuis le mois de janvier 2022. Taxi toutes distances, disponible du lundi au samedi, de 6h à 19h.

07 82 44 62 80 - Facebook : @Taxi Cloirec

IRIS ÉCRIT UNE TRILOGIE DE FICTION

Iris Le Guinio, de son pseudonyme Marianne Romanin, est une auteure passionnée de fiction. L'Avéenne fait preuve de beaucoup d'imagination dans ses romans.

L'auteure écrit actuellement le troisième tome de la trilogie de *L'as de pique*.

Iris a toujours aimé les mots et l'écriture. Elle a fait des études de lettres et d'anglais et exerce aujourd'hui le métier de traductrice. Sur son temps libre, elle se plonge dans l'écriture de romans. Au lycée, Iris rencontre Karine Marcé, qui lui lance le défi d'écrire avec elle une fanfiction, une histoire dérivée d'une oeuvre déjà existante. Elles imaginent alors une version alternative de la vie de Drago Malefoy, l'un des personnages principaux de la série Harry Potter. Puis, devenues étudiantes, les deux jeunes femmes coécrivent leur première histoire originale L'as de pique. *« Chacune écrivait un chapitre, ce qui donnait de l'inspiration et des idées à l'autre »* confie Iris. Le premier tome de la trilogie *Ma merveille* est publié en 2020. Le second tome, *Mon poison*, paraît l'année suivante.

Un univers singulier

Iris mélange les genres littéraires : fantastique, romance, thriller… Ayant un intérêt particulier pour l'histoire, et notamment l'époque victorienne, elle s'inspire beaucoup des romans du XIXe siècle. *« J'aime les grands classiques de la littérature, comme Dracula et le style sombre et gothique »*. Dans *L'as de pique*, elle met en scène son héroïne, Amanda, à Londres, et s'amuse à faire vivre son personnage à l'époque victorienne comme à l'époque contemporaine, en abordant le concept des vies antérieures.

> J'aime les grands classiques de la littérature, comme Dracula et le style sombre et gothique »

Cette passionnée écrit pour le plaisir de l'évasion. *« J'aime jouer avec les mots et avec la langue. On finit aussi par s'attacher aux personnages que l'on crée. C'est très enrichissant »* poursuit-elle.

Un prochain roman fantasy ?

Les retours et l'engouement des lecteurs ont motivé les auteures à poursuivre et terminer la trilogie. Le troisème tome devrait être publié en octobre prochain. Contrairement à une idée repandue, ces romans jeunes adultes attirent toutes les tranches d'âge. *« Le suspense et les rebondissements peuvent plaire à beaucoup, même à ceux qui ne lisent pas de fantastique »* précise Iris, qui a rencontré ses lecteurs au salon du livre « ImaJn'ère » à Angers. Elle compte bien participer à d'autres salons.
Bientôt, elle se concentrera sur l'écriture, cette fois-ci seule, d'un roman fantasy.

PRATIQUE

Les romans sont disponibles en ligne sur le site de la maison d'édition Rebelle éditions, sur commande dans les librairies ou sur les plateformes de vente en ligne.

CONTACT

marianne.romanin@hotmail.fr
Facebook : @MarianneRomaninAuteure
Instagram : @MarianneRomanin

De gauche à droite, Alicia, secrétaire générale, Laura et Adrien, co-présidents

UN VENT DE FRAICHEUR POUR LE TÉLAVÉTHON

Les nouveaux membres du bureau de TélAvéthon apportent un nouveau souffle aux activités de l'association.

Le TélAvéthon est une antenne de l'AFM – Téléthon, qui a pour objectif de récolter des dons pour guérir et aider les malades. Laura, Adrien et Alicia Girard ont décidé de relancer les activités de l'association créée par leur père. *« Avec le soutien de la famille et des amis, c'est reparti pour l'année 2022 ! »* affirme Laura, coprésidente de l'association. Le bureau se renouvelle et accueille Adrien, co-président, Alicia, secrétaire, et Loane Loisel trésorière.

De nombreux évènements pour cette année 2022

C'est un nouveau souffle pour l'association qui compte actuellement une vingtaine de membres âgés de 18 à 30 ans. La nouvelle équipe souhaite garder l'esprit de famille et les évènements appréciés des Avéens. Le village du TélAvéthon aura lieu le 3 décembre prochain derrière le Dôme et permettra de collecter des dons. L'équipe souhaite également sensibiliser les jeunes à la cause. *« L'ambition première est d'attirer le public qui ne venait pas avant, c'est-à-dire les jeunes. C'est pourquoi nous allons leur proposer des évènements qui les intéressent »* poursuit Laura Girard. Une soirée en boîte de nuit et un concert de rock sont d'ailleurs prévus en fin d'année.

Le TélAvéthon recrute

L'association a beaucoup d'ambition et a besoin d'adhérents. Elle recherche de nouveaux membres pour les accompagner lors des évènements qui auront lieu durant l'année. Le TélAvéthon appelle également les associations avéennes à les soutenir et à participer aux activités.

CONTACT

Laura Girard
06 70 18 56 38
telavethon@gmail.com
Instagram : @Telavethon

LES ATHLÈTES DE L'ESSA JUDO PERFORMENT

Plusieurs résultats sportifs ont réjoui le club de judo de Saint-Avé. Kevin Le Bohec a obtenu sa ceinture noire et est vice-champion de Bretagne des ceintures de couleurs. Enzo Gougaud est champion du Morbihan, 3ème au championnat de Bretagne. Il est sélectionné pour la coupe de France. Isciane Ngueme est championne du Morbihan et 3ème au championnat de Bretagne. Bravo à eux pour leurs performances.

FÉLICITATIONS AU BOXEUR AVÉEN SANDY MESSAOUD

Sandy Messaoud, n°1 français de la catégorie des poids welters a battu, samedi 14 mai à Clermont-Ferrand, le champion de France en titre et invaincu, Nurali Erdogan. Le boxeur professionnel du club de Saint-Avé a remporté la ceinture WBC francophone, sa quatrième ceinture internationale. Il ne s'arrête pas là et aimerait confronter le champion d'Europe, David Avanesyan, pour améliorer ses performances et ajouter une cinquième ceinture à son palmarès.

SAINT-AVÉ, SOLIDAIRE ET DURABLE

Un été pour préparer la rentrée

Après les scrutins du printemps, nous espérons que les élections de nos représentants nationaux permettront de garantir un avenir soutenable aux collectivités. A l'heure où les dotations qui nous sont allouées sont remises en cause, où l'inflation nous impacte au même titre que les ménages, il est essentiel de maintenir nos capacités financières. Certaines communes ont vu leurs factures en denrées alimentaires, en travaux de voirie, en charges de fonctionnement des équipements communaux, etc. augmenter en un an de +20 %, voire de +500 % dans le cas de l'énergie. Ainsi, nous souhaitons que les communes puissent disposer de réels moyens pour maintenir une offre de services publics de qualité, de proximité, accessibles et à la hauteur des attentes de tous nos concitoyens.

L'été avéen sera marqué par les fouilles archéologiques sur le site du futur pôle sportif de Kerozer. Cela représente une chance extraordinaire de découvrir comment nos ancêtres vivaient il y a plusieurs milliers d'années. Nous vous associerons bien entendu à ces travaux archéologiques qui laisseront place au 4ème trimestre aux premiers coups de pioche du nouveau pôle.

Nous nous préparons à une rentrée riche en projets avec également la révision du Plan Local d'Urbanisme. Alors que l'équivalent de la surface de 9 terrains de football est consommée par jour en Bretagne, nous entendons continuer à adopter une démarche d'aménagement vertueuse, afin de préserver nos terres agricoles et notre biodiversité, en intégrant l'évolution réglementaire « Zéro Artificialisation Nette », qui fixe, à tous les territoires, l'objectif de diviser par 2 le rythme de construction sur les terres agricoles pour la prochaine décennie. Vous serez largement consultés sur les enjeux qui concernent notre territoire pour les 10 prochaines années : logement, mobilités, commerces et services, environnement… tout en préservant notre cadre de vie.

Très bel été solidaire et durable à toutes et tous !

Majorité municipale
conduite par Anne Gallo

L'AVENIR AVEC NOUS

Faites ce que je dis mais pas ce que je fais

Le nombre d'agressions violentes, de dégradations graves et dangereuses pour la sécurité des habitants devient un problème que l'on ne peut nier (feux de poubelles, voitures …). Cela nécessite des moyens adaptés que nous avons déjà réclamés en conseil municipal :
• augmenter le nombre de policiers municipaux (objectif 6)
• les équiper au minimum d'une arme à impulsion électrique.
St Avé dispose de 2 policiers, soit 1 pour 6 000 habitants. Vannes compte 21 policiers et 8 ASVP soit 1 pour 1 800 habitants. Or nous avons de plus en plus les mêmes problèmes de société et des quartiers mitoyens. Nous devons installer également des caméras de vidéosurveillance aux points stratégiques.
Le travail est complémentaire de celui de la gendarmerie.
Madame le maire refuse tout débat et utilise le conseil comme une chambre d'enregistrement et non comme une instance délibérative qui doit avoir accès à toutes les informations disponibles afin de débattre puis délibérer en toute connaissance et de manière transparente sur tous les sujets qui concernent la vie des habitants.
Sa priorité est le cumul de 4 indemnités pour plusieurs milliers d'euros, (Vice-présidente Régional + Maire + bureau du Parc Naturel Régional + délégation au nautisme à l'Agglomération).
Surtout que près de 77 % des électeurs en mars dernier n'ont pas voté pour vous (2 064 voix pour 8 747 inscrits soit 23,59 % pour une population de près de 12 000 habitants).
Les comités consultatifs sont créés pour faire de la communication.
Alors que vous refusez d'organiser ou même de débattre de l'organisation d'un référendum d'initiative locale sur l'utilité et la volonté de la population de construire 700 logements en lieu et place du complexe sportif à côté des écoles et du collège. On veut supprimer le poumon vert du centre-ville qui constitue pourtant une richesse pour la population qui aspire à la qualité de vie et à la tranquillité d'une ville à la campagne avec tous les équipements accessibles à pied.

Mikael LE BOHEC
06 98 94 40 40

ENVIE D'UN NÔTRE MONDE

Que voulons-nous ?

Nous ne croyons ni au développement durable, ni à la croissance verte, ni à la transition énergétique. » Ainsi se sont exprimés les diplômés 2022 de l'école d'ingénieurs AgroParisTech. J'ai tiré les mêmes conclusions de mes observations il y a plusieurs années : ce sont ces incohérences que je fais valoir au Conseil Municipal à chaque occasion.
Ces jeunes dénoncent également une formation destinée à les formater au modèle social dominant. Leurs métiers leur permettront de compter les papillons et les grenouilles pour se donner bonne conscience et mieux les détruire après. Ils ne veulent plus participer aux ravages écologiques et sociaux. « Les technologies et les start-ups ne sauveront pas autre chose que le capitalisme. » Ils renoncent à leurs métiers et appellent les jeunes à déserter la société.
Ce rejet de l'éducation-formatage, je l'avais aussi diagnostiqué grâce à mon expérience d'art-thérapeute. J'ai ainsi proposé aux adjoints de Saint-Avé, dès mon entrée au Conseil Municipal, un événement « Créer une étincelle » en invitant des interlocuteurs non conventionnels pour démontrer aux jeunes qu'il est possible d'ouvrir une voie non conformiste grâce aux études. Cette proposition est restée au 30 mai 2022 sans réponse.
Avec d'autres Français de toute la France, nous avons fondé la Fédération Française de Citoyenneté dont le but est de développer le véritable esprit critique, de sécuriser un débat d'idées équitable en accordant autant de valeur à la thèse qu'à l'antithèse et d'exprimer librement un vouloir ou un non-vouloir.
Alors, entre les appels à déserter des jeunes et les cris d'alerte des psychologues (+200% de suicides juvéniles – voir les interventions de Marie-Estelle Dupont sur CNews par exemple), j'espère que ce projet montrera aux jeunes qu'une quadra s'interroge, appelle à la réflexion et tente de contrebalancer les excès d'un système qui se verrouille pour interdire un changement qui le mettrait en cause.

Yolaine Thefaine
06 84 89 01 58

CANICULE : ADOPTEZ LES BONS GESTES !

À QUEL MOMENT POUVONS-NOUS PARLER DE CANICULE ?

> Il fait très chaud.
> La nuit, la température ne descend pas ou très peu.
> Cela dure depuis plusieurs jours.

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs. Les personnes âgées ont plus de mal à maintenir leur température corporelle, de ce fait, elles sont plus sujettes aux « coups de chaleur ».

EN CAS DE MALAISE CONTACTEZ LE 15

QUELS SONT LES BONS GESTES ?

> Ne pas sortir aux heures les plus chaudes (fin de matinée et début d'après-midi).
> Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur (fermer les volets).
> Manger normalement.
> Boire environ 1.5 L d'eau et ne pas consommer d'alcool.

POUR PLUS D'INFORMATIONS
Composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
ou consultez le site www.sante.gouv.fr/canicule

TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE : DES HORAIRES À RESPECTER

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) sont autorisés uniquement aux horaires suivants :
> du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
> les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

En cas de non-respect de ces horaires (fixés à l'article 21 de l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014), le contrevenant s'expose à une amende de 68 €.

LE POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES À VOTRE ÉCOUTE

Le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) est un dispositif de prévention. Il s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans ayant besoin d'un accompagnement par un professionnel (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques, relations amoureuses, questionnements), mais également aux parents qui s'interrogent sur leur rôle éducatif, sur l'adolescence ou d'autres sujets. Une permanence d'accueil est assurée à Vannes, Questembert, Grand-Champ et Auray. L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

CONTACT
Mme Le Goff – 06 48 60 62 40
contact@paej-paysdevannes.fr

PERSONNES VULNÉRABLES : FAITES-VOUS CONNAÎTRE EN MAIRIE

En période de canicule, de grand froid ou lors de catastrophes naturelles, les communes portent une attention particulière aux personnes les plus vulnérables. Le CCAS souhaite les recenser afin de mieux les accompagner. Si vous résidez à votre domicile, êtes âgés de plus de 65 ans (60 ans sous condition) ou en situation de handicap, que vous vous sentez isolé(e) ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire sur ce registre ! Cette inscription est volontaire et facultative. Les données collectées (identité, âge, adresse, coordonnées téléphoniques, personne à prévenir en cas d'urgence, etc.) sont confidentielles.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription se fait en contactant le CCAS :
• Par téléphone au 02 97 60 69 51, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
• Par mail : ccas@saint-ave.fr
• Par courrier, en renvoyant le bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie
Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, CCAS, service de soins à domicile, etc).

Les jeudis de l'été

Juillet
Août
2022

19h
Barbecue

21h
Spectacle

SAINT-AVÉ
SANT-TEVE

saint-ave.bzh

Conception & illustration © Marie Sturn · www.mariesturn.com